BLIQUE N Z S H

N

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE UNIVERSITÉ DE BESANÇON

DOCTORAT

Vu le code de l'éducation, notamment son article L-612-7;

Vu le code de la recherche, notamment son article L-412-1;

Vu le décret 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;

Vu l'arrêté du 3 septembre 1998 relatif à la charte des thèses;

Vu l'arrêté du 7 août 2006 relatif à la formation doctorale;

Vu les pièces justificatives produites par Mme ELISABETH ANSEN, née le 7 janvier 1958 à STRASBOURG (067), en vue de son inscription au doctorat ;

Vu le procès-verbal du jury attestant que l'intéressée a soutenu, le 8 février 2010 une thèse portant sur le sujet suivant : Altérité traumatique, adaptation, résilience : être frère ou soeur d'une personne en situation de handicap mental.,

préparée au sein de l'école doctorale ED 38 – Langage, espace, temps, société, devant un jury présidé par JEAN PIERRE MINARY, Professeur des Universités et composé de PASCALE MARRO, Professeur Des Universités Associé, RÉGINE SCELLES, Professeur des Universités, EVELYNE THOMMEN, Professeur des Universités;

Vu la délibération du jury;

Le DIPLÔME DE DOCTEUR DE PSYCHOLOGIE, mention honorable

est délivré à Mme ELISABETH ANSEN

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés

et confère le grade de docteur

Fait à BESANÇON, le 24 février 2011

Le titulaire

BESANCO Epoure ZEDER

/2011200906016

8588514

Claude CONDÉ

eteur d'Académie, elier des universite

Eric MARTIN